



Compte rendu

CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 25 MAI 2020

Date de Convocation : 18/05/2020

Membres afférents au Conseil Municipal	: 29
Membres en exercice	: 29
Membres présents	: 29
Membres qui ont pris part à la délibération	: 29

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai à 20 h, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à l'Espace Gringore, rue de Beauvoir à Thury Harcourt (art 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020- état d'urgence sanitaire-),

Etaient **PRESENTS** les conseillers municipaux suivants :

M. Philippe LAGALLE, Mme Gaëlle ROUSSELET, M. Stéphane SCelles, Mme Françoise LELANDAIS, M. Didier MAZINGUE, Mme Evelyne MARIQUIVOI-CAILLY, M. Eric DELACRE, Mme Françoise LECOUSIN, M. Michel GALLET, Mme Carine BRION, M. Pascal MAGLOIRE, Mme Catherine COUSIN, M. Guillaume ANTY, Mme Line BARA, M. Serge MARIE, Mme Anne BEAUCE, M. Thierry OLIVIER, Mme Françoise NORMAND, M. Gilbert LOREL, Mme Delphine MARGUERITE, M. Etienne DUPONT, Mme Mathilde COURTAUT, M. Sylvain NIEWIADOMSKYJ, Mme Estelle BERTRAND, M. Willy SOLAK, Mme Sophie LOQUET, M. Benoît BIED-CHARRETON, Mme Elise SABIN, M. Pierre MONY

**ABSENTS, ABSENTS EXCUSES, ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES AYANT
DONNE POUVOIR** : Néant

La séance est ouverte sous la présidence de Philippe LAGALLE Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal ci-dessus installés dans leur fonction.

Monsieur Etienne DUPONT a été élu secrétaire.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme COURTAUT Mathilde, Mme SABIN Elise

Ordre du Jour :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints et élection des Adjoints

*Afin de respecter les mesures sanitaires durant l'état d'urgence sanitaire, l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 permet de limiter le nombre maximal de personnes extérieures au conseil autorisées à assister à la séance publique
L'effectif est ainsi limité à 12.*

ELECTION DES 8 ADJOINTS :

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le Maire a constaté *qu'une liste de candidats* aux fonctions d'adjoint au Maire avait été déposée comportant au plus, autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Liste de candidats : Gaëlle ROUSSELET

Résultats du 1^{er} tour :

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art. L 66 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages blancs (art. 65 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	23
f. Majorité absolue	12

Nombre de Suffrages obtenus

en chiffres en toutes lettres

Liste de candidats : Gaëlle ROUSSELET 23 Vingt trois voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés, les candidats figurant sur la liste conduite par Gaëlle ROUSSELET

Mme ROUSSELET Gaëlle	1 ^{er} Adjoint
M. MAZINGUE Didier	2 ^{ème} Adjoint
Mme BRION Carine	3 ^{ème} Adjoint
M. DELACRE Eric	4 ^{ème} Adjoint
Mme MARIQUIVOI-CAILLY Evelyne	5 ^{ème} Adjoint
M. GALLET Michel	6 ^{ème} Adjoint
Mme LECOUSIN Françoise	7 ^{ème} Adjoint
M. LOREL Gilbert	8 ^{ème} Adjoint

Clôture des élections.

M le Maire porte à la connaissance du Conseil les documents remis sur table à chaque conseiller :

- Charte de l'élu local (art L111-1 du CGCT)
- Dispositions du CGCT relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux (art L 2121-7)
- Tableau de l'ensemble des représentations de la commune à définir, lors de la prochaine réunion de conseil, consacrée aux compositions des commissions communales et extra-communales.

Fin de séance à 21 h 30

Prochaines réunions du Conseil Municipal fixées les mardis 9 et 30 juin 2020 à 20h15